

Les systèmes démocratiques occidentaux à l'épreuve du développement social en République démocratique du Congo

par Mibanga Mibanga Alain

Abstract

Our research focused on demonstrating the fact that western democracy mainly benefits those who designed it. Indeed, in our study, we highlighted that democracy is a tool that allows major powers to sideline African leaders who do not serve their interests. This dynamic of stable and powerful countries hindering the development of others underscores the need for the D.R. Congo to establish its own democracy, tailored to its problems and culture. It should not continue adopting outdated democracies created to serve Western interests. Currently, the D.R.C. is like a water source that everyone consumes, while its development is still seen as a project abandoned by its own citizens.

Résumé

Notre recherche s'est focalisée sur la démonstration du fait que la démocratie occidentale bénéficie principalement à ceux qui l'ont conçue. En effet, dans notre étude, nous avons mis en avant le fait que la démocratie est un outil qui permet aux grandes puissances d'écarter les dirigeants africains qui ne servent pas pur leurs intérêts. Cette dynamique de pays stables et puissants qui freinent le développement des autres impose la nécessité pour la R.D.Congo d'établir sa propre démocratie, adaptée à ses problèmes et à sa culture. Elle ne doit pas persister dans l'adoption de démocraties vieillissantes conçues au service des intérêts occidentaux. Actuellement, la RDC se présente

comme une source d'eau que tout le monde consomme, alors que son développement reste considéré comme un chantier abandonné par ses propres citoyens.

Mots-clés : Systèmes démocratiques occidentaux, épreuve, Développement Social R.D.Congo, ingérence.

Introduction

Notre œuvre est une induction empirique qui oscille, d'une part, sur l'impact de l'influence des puissances occidentales (les États-Unis, la France et la Belgique) en Afrique en général et en RDC en particulier, d'autre part, les réactions des pays africains en l'occurrence la RDC face à cette nouvelle forme de domination occidentale. C'est une dialectique qui oppose les pays occidentaux à la RDC; un conflit entre les politiques occidentales dans cette partie du monde et la politique africaine pour son développement; conflit entre les pays industrialisés et la RDC sur l'exploitation de son espace vital et la définition des vraies pistes de développement, l'auto prise en charge, l'autonomie économique et de l'effectivité de la souveraineté. (Vaïsse, 2012).

Annonce qu'à la suite à la décolonisation, les États européens, anciennes puissances coloniales, abandonnent l'Afrique; seule la France continue d'avoir une politique africaine. En 1958, la France est à la tête d'un immense empire africain au Sud du Sahara, comprenant l'Afrique occidentale française (AOF), l'Afrique équatoriale française (AEF) et l'Île de Madagascar. Par ailleurs, la politique africaine est contestée en raison de ses liens avec l'Afrique du Sud et le Portugal, en butte aux guerres de décolonisation. L'autre raison qui explique les problèmes de la France en Afrique est due au contexte international et à la pression pour éliminer les derniers vestiges de la colonisation.

C'est pourquoi Valéry Giscard d'Estaing affirme que l'Afrique noire reste un « champ d'application privilégié » pour la diplomatie française où se mêlent des considérations économiques et des intérêts stratégiques. Le Zaïre, considéré jusque-là comme une place forte américaine, le pays du président Mobutu acquiert une place centrale

dans la stratégie française à la fois sur le plan économique, grâce à ses ressources minières, surtout le cuivre et aux contrats conclus avec cet État qu'il considère « appelé à devenir une des grandes puissances du continent africain ».

De ce fait, l'objet d'étude de notre travail consiste dans l'analyse et la compréhension des rapports d'influence (rapports de force) entre les puissances occidentales en Afrique, très précisément en R.D.C, face aux politiques étrangères (réactions de la RDC et autres États africains) durant la période allant de 2020 à 2022, marquée par les velléités diverses : pandémie à Covid-19, l'insécurité en Afrique, l'agression Rwando-Ougandaise en RDC par le biais de M-23 soutenu par les puissances occidentales ainsi que les effets indirects de la guerre russo-ukrainienne dans le monde entier.

1. Les stratégies occidentales d'ingérence aux affaires internes de la RDC

Les moyens utilisés par les occidentaux pour intervenir dans les affaires de la RDC, ainsi que les retombées de cette intervention sur le progrès et le fonctionnement du système politique local, sans oublier le contexte africain. Comme disait René Dumont : « L'Afrique Noire est mal partie. L'Afrique s'est intégrée dans le processus de mondialisation. Quarante ans plus tard, on dirait que l'avenir a validé son point de vue. Toutefois, depuis l'aube du 21^e siècle, l'Afrique s'est véritablement immergée dans la mondialisation. » (Dumont, 1962).

Souligne que nous vivons une ère de forte interdépendance où certains éléments de l'environnement extérieur au système ont un impact direct sur son développement interne. se déclinent en cinq principaux éléments, à savoir : le néocolonialisme, l'assistance technique et le financement, ainsi que le régionalisme et l'internationalisme. (Yacine-Touré, 1983).

Il est à noter qu'en date du 30 juin 2017, le Congo a célébré 57 ans d'indépendance. À ce point de référence, l'âge est de 62 années, conséquence du fait que les enfants nés durant la période

d'indépendance ont maintenant évolué en tant que parents et grands-parents. Avec leurs cheveux argentés, ils s'interrogent sur la nécessité de renaître pour dévoiler toutes les promesses faites par les politiciens quand ils étaient plus jeunes.

1.1. Les canaux d'ingérence occidentale en RDC

Les canaux d'ingérence font référence aux diverses stratégies et techniques déployées par les pays occidentaux pour s'impliquer en Afrique en général, et plus particulièrement en RDC. On a identifié plusieurs mécanismes, parmi lesquels : la mondialisation, les médias occidentaux à la portée internationale, les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, la démocratie cosmopolite, les pratiques d'aide humanitaire et d'intervention humanitaire, ainsi que le célèbre principe du droit ou obligation d'ingérence. (Dwyer, 2019). On doit faire une distinction entre la souveraineté positive et la souveraineté négative. On perçoit généralement la souveraineté négative comme une structure de souveraineté caractérisée par une forte asymétrie, étant plus fréquemment négative qu'affirmative. Le terme « souveraineté négative » désigne ces quasi-États qui, bien qu'acceptés sur la scène internationale lors du processus de décolonisation, sont considérés comme des reliques indésirables. Leur indépendance découle uniquement de leur indifférence.

1.2. La RDC dans la mondialisation

Notre planète a traversé plus de quarante ans dans un système international marqué par la guerre froide. Pendant cette période, l'Afrique était principalement sous la domination de régimes autoritaires qui avaient asphyxié le continent dans la pauvreté. Suite à la chute du mur de Berlin, le monde a observé l'émergence d'un nouveau phénomène : la mondialisation. Cet événement récent a engendré de nouvelles attentes. Les nations confrontées à la pauvreté perçoivent ce changement comme une opportunité de modifier leurs conditions des vies présentes. Depuis un certain temps, l'Afrique affiche des taux de croissance prometteurs qui nourrissent l'espoir d'un avenir plus radieux.

Pour la R.D.Congo l'émergence peut arriver d'ici 2030, soit dans quatre ans. Hélas, son niveau de compétitivité ne lui permet pas de s'ajuster au jeu de la mondialisation. À ce jour, la mondialisation ne profite qu'aux puissances qui se distinguent par leur force économique, technologique, culturelle, etc. Quelles que soient les caractéristiques du système international actuel, les relations interétatiques ont toujours été dominées par les préoccupations relatives à la sécurité et au bien-être. Il ne serait pas inexact de dire que le cœur des relations Nord-Sud réside dans le progrès du Sud. Malgré tous les efforts déployés pour faire progresser.

Malgré cela, les pays les plus démunis continuent de caractériser notre monde.

Aucun pays ne reste inactif en attendant de promouvoir le développement chez les autres, tout en négligeant ses propres défis économiques. Dans ce cadre de concurrence internationale, les pays d'Afrique, et plus particulièrement la RDC, sont contraints de considérer des stratégies pour transformer leurs conditions de vie actuelles. Dans ce contexte d'analyse, nous envisageons de réfléchir sur les diverses conditions nécessaires à une éventuelle éclosion de la RDC. Malgré l'abondance de ses ressources, la RDC, après 66 ans d'indépendance, demeure en proie à la pauvreté.

En réalité, la mondialisation profite aux pays industriels avancés économiquement et stable. À travers l'observation de la mondialisation de l'évolution du monde, les Congolais pensent la création d'un Congo libéré, uni, puissant, prospère et capable d'assumer son rôle naturel de leader que lui confère sa position stratégique, géopolitique, son envergure et ses potentialités à exploiter. Un appel au réveil de la conscience. (Bongeli, 2011).

1.3. Les médias étrangers (occidentaux), NTIC et Réseaux Sociaux

À ce stade, il est important de souligner que, dans le contexte d'une hiérarchisation de la scène internationale, le déséquilibre en matière d'information et de communication reflète la réalité d'une diffusion de l'information généralement verticale, suivant un flux

unidirectionnel du nord vers le sud. Ce serait un outrage à l'ordre établi que d'insérer l'information comme un quatrième pouvoir dans la division classique des pouvoirs. C'est pour cette raison que nous affirmons avec conviction que « celui qui détient l'information détient le pouvoir ». Cet unilatéralisme favorise largement les pays du Nord, qui utilisent leurs chaînes médiatiques comme outils de politique étrangère. Leurs missions en Afrique ne se limitent pas à l'information, mais visent également à diffuser l'idéologie de l'État ou du gouvernement. Ainsi, ces chaînes deviennent des moyens de propagande.

Certains penseurs affirment aujourd'hui que la véritable prééminence est celle du droit, notant que la plupart du droit international provient désormais du monde anglo-saxon. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les méthodes contemporaines d'influence concernant l'information, l'image et les communications.

1.4. Les médias étrangers et leur influence

On souligne de plus en plus le rôle des médias dans l'élaboration des politiques étrangères. On a fréquemment affirmé que les photographies de la guerre du Vietnam ont joué un rôle dans la mobilisation des opinions, en particulier occidentales, contre cette guerre. L'influence et le rôle des médias sont clairement plus perceptibles durant les périodes de tension intense, comme les crises humanitaires et les conflits armés.

C'est également une période durant laquelle la propagande peut supplanter l'information : « La première victime de la guerre, c'est la vérité. » L'incident bien connu du débarquement des forces américaines à Cuba à la fin du dix-neuvième siècle illustre de manière emblématique l'influence exercée par les médias. William Hearst, qui dirigeait la presse grand public américaine, représente le modèle qu'Orson Welles a choisi.

Le film *Citizen Kane* cherchait à promouvoir l'idée d'apporter un soutien aux Cubains contre les Espagnols afin de justifier une intervention militaire américaine.

Certains affirmaient sans hésitation dans les années 1990 que CNN, alors qu'elle détenait en quelque sorte un monopole sur l'information télévisée mondiale, était le sixième membre permanent du Conseil de sécurité. En effet, à cette époque, il était inconcevable de lancer une opération militaire de l'ONU si les images nécessitant cette intervention n'avaient pas d'abord été diffusées à la télévision pour que le public soit informé. (Kiabu, 2021).

Cependant, l'hégémonie de la chaîne américaine et, plus largement, des Occidentaux sur les informations télévisées mondiales a été interrompue.

Les médias ont la capacité de modeler l'opinion, à condition de corroborer des biais préexistants. Fox News a joué un rôle considérable dans la persuasion du public américain quant à la justesse et la nécessité de la guerre en Irak de 2003. Il était incorrect de prétendre que Saddam Hussein détenait ou était sur le seuil de détenir des armes de destruction massive et qu'il avait des liens avec Al Qaïda, cependant la population américaine était disposée à le croire. De plus, s'opposer trop fortement à ce que le public souhaite croire mène à l'insuccès.

Il est essentiel de détruire l'idée répandue que les médias, en influençant l'opinion, contrôlent directement le monde. Assurément, leur impact est incontestable et la consolidation du pouvoir entre quelques magnats ou entrepreneurs qui visent davantage à modeler l'opinion.

L'influence occidentale est à l'origine de leur volonté avec objectif d'exploiter les ressources naturelles congolaises, tant terrestres que souterraines. C'est pourquoi ils tirent profit des différentes crises politiques entre le gouvernement majoritaire et l'opposition politique. Ils soutiennent une faction de l'opposition armée en leur fournissant les

moyens pour mener la guerre, dans le but de se positionner derrière cette crise.

Toutefois, ils font preuve d'hypocrisie vis-à-vis des autorités au pouvoir en prétendant vouloir mettre fin au conflit tout en leur proposant des solutions inefficaces. Les dirigeants en fonction manœuvrent le public tandis que l'opposition aspire à prendre le contrôle. Ainsi, un grand nombre de jeunes adoptent des comportements inappropriés, se livrant parfois à des actions condamnables encouragées par des acteurs politiques de moindre importance. Certains sont forcés d'adhérer à la rébellion. (Mibanga, 2026a)

2. Le rôle des réseaux sociaux

Le web et les plateformes de réseaux sociaux facilitent des interactions qui échappent à tout contrôle total, ainsi que la propagation d'informations non officielles, et favorisent les mouvements de démobilisation. Selon Andreï Gratchev, qui a été son porte-parole, dans son ouvrage « Gorbatchev, le pari perdu ? », il évoque que lorsque Mikhaïl Gorbatchev a pris les rênes du pouvoir, un groupe restreint de personnes était en mesure de sélectionner les informations en provenance de l'étranger, y compris celles provenant des membres du Politburo. Cependant, cela ne pourrait plus se faire aujourd'hui en raison de l'avancement des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Les avancées technologiques récentes lui ont donné un aperçu plus actuel. On reproche souvent aux réseaux sociaux de propager des informations erronées, également connues sous le nom de fake news. Toutefois, le fossé ne se situe pas entre les médias dominants (qui régulent la vérité) En décembre 2006, le titre de « personnalité de l'année » du magazine Time était attribué à « Vous, oui, vous ». Vous êtes aux commandes de l'ère de l'information. Bienvenue dans votre univers ». En réalité, le magazine faisait allusion à l'essor de sites web gérés par les citoyens. L'information n'est plus transmise de manière

verticale. Via les plateformes de médias sociaux, les personnes ne sont plus uniquement des destinataires passifs d'informations, elles deviennent également des sources d'émission.

Un exemple tragique de ce genre fut l'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh en 2013, qui regroupait de multiples sous-traitants de marques occidentales et qui a entraîné la mort de plus de mille personnes. Sous l'influence de la Campagne pour des Vêtements Propres, le choc d'opinion a été si fort que les entreprises multinationales de mode ont été contraintes de modifier leurs règles de protection.

2.1. La Démocratisation aux pays du tiers-monde dans son contexte historique

La guerre froide a mis en confrontation les régimes communistes autoritaires et les démocraties libérales. Il arrive parfois que ces derniers appuient des gouvernements répressifs dans le cadre de la lutte contre le communisme. Dans l'ère post-guerre froide, la démocratie a connu des avancées, cependant plusieurs points d'incertitude subsistent et un certain degré de désillusion a émergé. On avait souvent décrit la guerre froide comme un conflit opposant démocraties et dictatures communistes. L'objectif proclamé des nations occidentales durant cette époque était de défendre et de promouvoir la démocratie ainsi que les libertés publiques.

Dans plusieurs nations, les États-Unis ont appuyé ou orchestré des coups d'État militaires dans le cadre de leur combat contre le communisme. Les États-Unis n'ont jamais exprimé de contestation à l'encontre du régime saoudien, malgré son caractère peu démocratique. La seule prise en compte de l'organisation d'élections ne saurait être considérée comme un critère suffisant. Une démocratie formelle (où le peuple se prononce par le biais d'élections) ne garantit pas nécessairement un État de droit (qui implique le respect des droits de l'homme, des droits des minorités ethniques et politiques, une justice autonome, le non-retour en arrière des lois, l'observance de la séparation

des autorités, et l'adoption des normes essentielles inscrites dans la Constitution).

Il est possible que les démocraties soient légalement manipulées ou qu'elles soient davantage une illusion qu'une véritable réalité. Les droits réels de l'opposition ne sont pas systématiquement observés et il peut parfois être impossible d'instaurer une alternance sur le plan matériel ou politique. L'organisation d'élections n'assure pas automatiquement l'État de droit. La liberté électorale ne signifie rien sans la liberté d'expression et la présence d'une presse indépendante. Il est indéniable qu'il faut retenir que la démocratie dans sa définition la plus complète ne peut être mise en place du jour au lendemain. Elle est le résultat d'un processus qui a duré plusieurs siècles dans les pays occidentaux concernés, souvent marqué par des violences politiques. L'accroissement du PNB par habitant, l'amélioration des conditions de vie, la réduction de la mortalité infantile et un taux adéquat de scolarisation, tant masculin que féminin, constituent des éléments essentiels de la démocratisation. Faut-il importer la démocratie ? Et si c'était le cas, de quelle manière ? Les opinions exprimées lors de la guerre d'Irak sont un exemple illustratif idéal de ce débat et de ses paradoxes.

L'instauration de la démocratie a été soulignée comme un des faux prétextes pour la guerre en Irak. En se focalisant sur le cas irakien, la question soulevée était : est-il possible d'imposer la démocratie à un pays à travers la guerre ? Assurément, les cas probants du Japon et de l'Allemagne après 1945 démontrent que la guerre peut aboutir, en fin de compte, à l'établissement d'une démocratie dans des pays qui étaient antérieurement résistants.

Évidemment, plusieurs années après les révolutions, les gouvernements ne sont pas totalement établis, des doutes persistent, car la démocratie n'est pas un produit fabriqué instantanément. Cependant, les démocraties établies de l'intérieur auront toujours plus de légitimité que celles qui sont imposées de l'extérieur.

Il est attestable que même de nombreuses années après la chute de Saddam Hussein, l'Irak est toujours aux prises avec une violence incontrôlée. Les changements démocratiques d'origine européenne ont été prolongés, onéreux.

Alors, elle peut être considérée comme un autre type de non-liberté. L'incitation est assurément un processus bien plus efficace puisqu'elle renforce un phénomène qui s'est établi à travers un processus interne. On peut citer comme exemples de réussites dans ce domaine les cas qui se trouvent en Afrique (Sénégal, Ghana, etc.), en Asie (Corée du Sud, Taïwan) et en Amérique latine (ex-régimes militaires). La démocratie peut nécessiter un soutien extérieur pour renforcer un mouvement interne.

2.2. La Démocratie cosmopolite et son impact dans les pays du sud (RDC)

L'avènement du processus de Perestroïka et de glasnost, la dissolution du mur de Berlin, la dénucléarisation de la guerre froide et la transition démocratique des systèmes politiques qui a mis fin à de nombreuses dictatures globalement, avec un accent sur l'Afrique, a particulièrement éveillé dans l'esprit et le cœur de la population africaine un fervent désir de liberté et de développement complet. Au bout de deux décennies, il faut admettre que la démocratie, tant célébrée par ses créateurs euro-américains, ne répond pas aux aspirations des populations africaines, malheureuses et marginalisées.

Il est à noter par ailleurs que le concept même de démocratie ne cadre pas parfaitement avec l'esprit et la culture profondément ancrée du pouvoir africain, tout comme les exportateurs occidentaux. Les Congolais expriment une insatisfaction politique concernant le processus de démocratisation. Après les énormes transformations sur la scène mondiale à la fin des années 1990, les Congolais ont manifesté leur souhait de voir l'instauration de la démocratie dans leur nation. Effectivement, après 32 ans de régime dictatorial sous la présidence de Mobutu, la population congolaise aspire à une transformation radicale de leur mode de gouvernance.

L'ascension du président Laurent Désiré Kabila au pouvoir par des voies non démocratiques a été favorisée par un désir intense de changement. Le processus de démocratisation au Congo a été initié en avril 1990, il y a 36 ans. À cette époque, les Congolais, connus sous le nom de Zaïrois, ont célébré lorsque le président Mobutu avait annoncé l'avènement du multipartisme au Zaïre.

2.3. Quid de la démocratie cosmopolite?

Il n'existe aucun article de la charte des Nations Unies qui préconise un modèle spécifique de démocratie, cette question reste infructueuse à ce jour en raison de l'existence de deux formes de démocratie ayant dirigé le monde : la démocratie libérale associée au bloc capitaliste, et la démocratie populaire reliée au bloc communiste. Le texte suprême a accordé à chaque État la liberté de construire sa propre forme de démocratie. Ironiquement, les États du tiers-monde, notamment en Afrique, plutôt que d'établir leur propre démocratie, ont opté pour la reproduction ou l'importation de la démocratie. Cette expérience illustre ou confirme leurs points faibles ainsi que leur premier revers dans l'effort de démocratisation de leurs États.

2.4. Réalités occidentales

Les réalités occidentales sont différentes de ces pratiques africaines pour importer la démocratie libérale, c'est pareil pour le camp communiste, une difficulté d'adapter les réalités africaines à la démocratie populaire. Par conséquent, installer une démocratie extérieure dans le pays, c'est s'ouvrir la porte à l'ingérence, accepté d'être contrôlé et dominé par l'étranger. La démocratie cosmopolite renvoie à la démocratie universelle ou mondiale imposée par les grandes puissances victorieuses de la Seconde Guerre mondiale, elle est présentée comme modèle par excellence d'organisation d'un système politique étatique contemporain.

Selon les adeptes de ce modèle démocratique, on remarque à l'échelle mondiale une augmentation constante du nombre de gouvernements se prétendant démocratiques, d'une part, et d'autre part,

les interdépendances découlant de la mondialisation nécessitent des formes de gestion qui dépassent les limites des États. Actuellement, on assiste à une intervention unilatérale de la démocratie euro-américaine dans de prétendues démocraties des pays démunis. Il est donc crucial d'établir une gouvernance démocratique cosmopolite en vue de l'avenir, après avoir traversé les phases d'inégalités flagrantes des sociétés humaines.

Pour résumer, l'idée est de faire croire à l'opinion publique que, parmi les différents types ou systèmes de gouvernance politique des sociétés humaines, la démocratie est perçue comme :

- Le déficit ou le faible niveau d'instruction des masses ; La misère et le niveau de vie précaire ; L'inexistence de la mobilité sociale, rendant l'ignorance pérenne ;
- Le contrôle ininterrompu des élites sociales sur les ressources du pays, instaurant malheureusement la défiance des masses envers la démocratie (traditionnelle ou moderne) ;
- L'intervention directe ou indirecte des nations occidentales ;
- La portée de la démocratie cosmopolite.

3. L'Aide extérieure (aide au développement) et droit d'ingérence

Il n'existe aucun document international qui donne une définition universelle de ce qu'est l'aide. Chaque organisation adopte un concept approprié à ses fonctions. L'emploi qui est fréquemment fait de l'assistance publique au développement (APD) est quelque peu limité.

Le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE définit « l'aide publique au développement » comme l'ensemble de dons et prêts octroyés par le secteur public, principalement dans l'objectif de favoriser le développement économique et le bien-être socio-économique, tout en respectant des conditions financières et libérales.»

On peut donc dire que l'aide ou le soutien fait référence à toutes les actions qui apportent à un pays en développement des bénéfices qu'il

ne pourrait jamais obtenir par le biais de transactions commerciales basées sur des intérêts purement économiques à court terme.

3.1. Les conditions pour bénéficier de l'aide

À la suite de plusieurs années de collaboration, les nations développées ont constaté que la coopération internationale n'a pas comblé leurs espérances. Elle a plutôt créé un abîme gigantesque entre les nations riches et pauvres. Le bilan défavorable s'explique en partie par la corruption, la mauvaise gestion, le désordre, ainsi que par le décalage entre les interventions réalisées et les véritables besoins de la population du tiers-monde. Le président français François Mitterrand, conscient de cette situation, prononcera un discours à La Baule lors d'un sommet France-Afrique, où il formulera des conditions pour bénéficier du soutien français. Les critères incluent la gouvernance efficace, la démocratie, ainsi que l'observance et la promotion des droits de l'homme. Pour l'union européenne, « pendant des décennies, aider l'Afrique à se nourrir a été corrélativement aisé pour les donateurs. C'est à dire la simple rentabilité bien rodée ou on tirait dans le budget d'aide alimentaire. (Bongeli, 2008).

Effectivement, la bonne gouvernance est en ligne avec la tendance anti-gouvernementale qui a longtemps caractérisé le travail des analystes des institutions de Bretton Woods. En particulier, cette analyse concerne les années de politique d'ajustement structurel post-1980 et reconnaît que le sous-développement est dû aux mauvaises politiques gouvernementales, aux abus de la fonction publique, à la corruption, au détournement de fonds, etc. Selon la Banque Mondiale, la bonne gouvernance se définit en fonction du type de régime politique, du processus par lequel le pouvoir gère les ressources socio-économiques en faveur du développement social, de la capacité des gouvernements à élaborer, structurer et appliquer leurs politiques et à garantir leur accountability. On peut envisager la bonne gouvernance comme l'application de l'autorité politique, économique et administrative afin de gérer les affaires.

3.2. Quant-à-la démocratie et la promotion des droits de l'homme

Les élections libres et transparentes, L'alternance au pouvoir, L'accession au pouvoir par des procédés démocratiques.

La communauté internationale considère l'être humain comme une créature sacrée, de ce fait, tout être humain doit jouir de ses droits fondamentaux et des libertés fondamentales : droit à la vie, au culte, au mariage... L'État qui s'illustre dans des violations massives des droits de l'homme se voit privé du soutien de la communauté internationale. Au-delà de ces trois critères, il y a quelques ajouts notables de conditions majeures depuis quelque temps, tels que les attentats du 11-Septembre aux États-Unis en 2001 et l'entrée en vigueur du Statut de Rome de la Cour pénale internationale en 2002. -Un engagement résolu à combattre le terrorisme, la criminalité et le blanchiment d'argent.-

3.3. Droit d'ingérence et Assistance humanitaire pour le développement

Sous son aspect humanitaire, le principe ou la responsabilité d'ingérence semble représenter un nouveau paradigme qui se régénère à travers la mondialisation. Effectivement, c'est suite à un séisme dévastateur en 1988 en Arménie, alors république soviétique, causant la mort de 25 000 personnes, que Mikhaïl Gorbatchev a consenti, pour la première fois, à ce qu'une aide internationale, incluant l'intervention d'étrangers, soit permise sur le territoire soviétique. Le 14 décembre 1990, la résolution 45/100 a de nouveau souligné « l'importance primordiale de l'aide humanitaire pour les victimes des catastrophes naturelles et des urgences humanitaires » considérées comme des menaces pour la paix et la sécurité internationales.

Elle a également réaffirmé « la souveraineté des États touchés et leur rôle central dans l'initiative, l'organisation et l'exécution de l'aide humanitaire sur leur territoire »

L'orateur suivant était le délégué allemand, Joseph Goebbels, comme l'avait accordé le président de la réunion. Il avait répliqué : « Messieurs, le charbonnier fait ce qui lui plaît chez lui. » Nous sommes un pays souverain. Il n'est pas de votre ressort ce qu'a dit cet individu. Nous agissons à notre guise avec nos socialistes, nos pacifistes, nos Juifs et nous ne sommes redevables ni à l'humanité, ni à la SDN. » Donc, tous deux, partisans de la souveraineté et avocats de l'ingérence, basent leur décision sur une condamnation du nazisme.

La préservation de la souveraineté pour sauvegarder les États vulnérables contre les ambitions des agresseurs plus forts ; l'intervention pour faire obstacle aux violations sévères des droits de l'homme. Sur le plan politique, c'est l'établissement du mouvement « sans frontières ».

3.4. Les effets de l'ingérence Occidentale sur la politique de L'État en RDC

L'ingérence autorise l'intervention dans le domaine politique de l'État concerné afin de mettre fin aux origines politiques du désordre. L'aide se limiterait à des opérations de secours à la communauté, bien que ces opérations ne soient pas nécessairement neutres et pourraient être détournées à des fins militaires par une partie impliquée dans le conflit. L'examen des cas indique cependant que l'intervention en elle-même n'a pas encore eu de reconnaissance juridique formelle, à l'exception de la résolution 688, qui constitue un cas particulier et ne peut être considérée comme représentative de la norme générale.

Des ingérences ont été remarquées, mais elles n'ont pas reçu le soutien du droit. Quand les actions humanitaires ont découlé des décisions de l'ONU, elles n'ont pas été considérées comme des ingérences. Félix Tshisekedi, qui a pris la relève de Joseph Kabila, est le président en exercice de notre pays.

4. Les effets socio-économiques de l'ingérence

Le problème des disparités économiques, qui est alimenté par une population importante et une économie fragile, constitue un enjeu majeur du chômage et de la misère dans le pays. La population des nations développées reste stable, tandis que celle des pays du tiers-monde défavorisé se développe. La gestion de la démographie est cruciale pour la progression économique d'une nation. C'est le postulat selon lequel « ceux qui viennent au monde dans un pays démuné où la population augmente vite, décéderont dans un pays démuné ». L'augmentation du revenu réel par habitant exige impérativement que le taux de croissance économique dépasse celui de la population. De nos jours, les migrations ne se déroulent plus dans le sens des pays développés vers les régions moins développées, mais plutôt dans le sens inverse.

L'ambition des autorités congolaises est de stabiliser les régions du Sud-Kivu et du Nord-Kivu en mettant en œuvre un processus de démobilisation, de désarmement et de réinsertion sociale des combattants actifs dans l'est de la République démocratique du Congo, dont une partie pourrait potentiellement rejoindre les rangs de l'armée régulière des FARDC. C'est également ce que demandent les Nations Unies au gouvernement de Kinshasa. Dans les quatre régions sondées, les individus désirent la création d'emplois et l'éradication de l'isolement de leurs collectivités, percevant cela comme un préalable indispensable à la paix et à l'épanouissement. Un opérateur humanitaire local a affirmé : « La fonction précise de l'État est de fournir des emplois, de l'instruction et des soins médicaux aux plus jeunes. » C'est pour cette raison que de nombreux jeunes, étant au chômage, choisissent de rejoindre des groupes armés.

Ainsi, les résidents du Sud-Kivu aspiraient à être davantage renseignés sur les initiatives des ONG œuvrant dans leur localité et à contribuer à l'établissement de leurs priorités. Ces groupes agissent fréquemment en s'appuyant sur des leaders locaux, cependant, ces

derniers ne sont pas habituellement perçus comme authentiques, car ils tendent à favoriser leurs intérêts personnels.

Il est possible de citer plusieurs conséquences de l'intervention occidentale en RDC sur le plan socio-économique : l'extraction illégale de ressources naturelles (comme le coltan, le cobalt, le cuivre...) par des entreprises multinationales de pays occidentaux ; les conditions imposées par ceux-ci à certains pays du Sud pour bénéficier d'aide extérieure, les incitant à adhérer au statut de Rome afin de limiter leur souveraineté ; l'annulation de divers contrats internationaux entre la RDC et d'autres collaborateurs souhaitant s'engager solidement en partageant les privilèges.

Par exemple, le contrat sino-congolais de 9 milliards axé sur le développement des infrastructures ; la guerre en RDC est souvent désignée comme la « guerre des minerais », car elle favorise les multinationales d'extraction minière, constituant un problème majeur pour la population congolaise. C'est pourquoi il faut renforcer l'élite intellectuelle africaine en général et congolaise en particulier c'est-à-dire relever la figure du développement intellectuel, afin de jouer le rôle qui est le sien « dans une société longtemps sans État stable, au tissu économique effiloché, aux normes sociales corrompues à la manière de leur règle de chaussée est sans avenir aigre, l'économie serait en faillite. (Ebweme Yonzaba, 2023).

4.1. Les effets culturels de l'ingérence

L'intervention mène à une perte de culture, la force dominante se présente comme un exemple par les États dont le niveau culturel est inférieur. Lorsqu'elles se rencontrent, la culture faible cède la place à celle de la puissance. Aujourd'hui, les médias tels que la radio et la télévision, ainsi que la publicité via le téléphone, participent de manière bénéfique à la diffusion de la culture des puissances plus influentes, comme la civilisation occidentale, en Afrique de manière générale et en RDC spécifiquement.

Dans son ouvrage traitant du choc des civilisations, Huntington met l'accent sur ce point en disant que : le futur affrontement sera une guerre de civilisations. Il est possible que la grande civilisation prenne le contrôle du monde. (Huntington, 1996).

On fait ici allusion aux pays qui se distinguent par leur développement culturel, technologique et en intelligence artificielle. Actuellement en Afrique, et plus précisément en RDC, un autre défi pour le pays est l'absence d'une éthique citoyenne responsable par certains fils et filles du pays, le non-changement de mentalité, la corruption ainsi que la guerre d'agression de la nation par les étrangers. (Mibanga, 2026b)

4.2. Les agents de la domination étrangère

L'instrumentalisation des passions populaires est l'une des spécificités de la quête de pouvoir, qui fut à l'origine de la paralysie politique durant la première République, au point où l'Armée était perçue comme le seul recours social salvateur. La persistance du lien avec la domination étrangère, le soutien à la logique de dépendance découlant des sécessions, ainsi que l'implication de l'Armée dans les affaires politiques du pays. (Kikangala Ngoy, 2023)

Conclusion

Pour sortir de cette situation, il est primordial de promouvoir l'unité et l'affection pour le pays parmi les citoyens du Congo Kinshasa, tout en instaurant une distribution juste des ressources nationales sans causalité de la langue ou de l'identité ethnique. Être en mesure de cultiver une faculté mentale de contrecarrer toute proposition de trahison à l'encontre du pays. Rechercher les compétences requises pour concevoir un système démocratique innovant, en adéquation avec la réalité congolaise et capable de stimuler le développement social de nos communautés. Promouvoir une politique démographique à travers un recensement national est crucial pour le pays.

Bibliographie

- Bongeli, Y.E. (2008). *D'un État-bébé à un État Congolais Responsable*. Edition L'harmattan.
- Bongeli, Y.E. (2011). *La Mondialisation, l'occident et le Congo-Kinshasa*. Edition L'harmattan.
- Dumont, R. (1962). *L'Afrique noire est mal partie*. CNRS Editions.
- Dwyer, P. (2019). *Humanitarian-The Real Michael Jackson*. Edition NRJ, Amazon.
- Ebweme Yonzaba, J. (2023). Adieu les complexes et la nature nègre. In *Élites et nécessité d'en finir avec le néocolonialisme*. Éditions Science au Pluriel.
- Huntington, S. (1996). *Le choc des Civilisations*. Odile Jacob. Edition.
- Kiabu K.N. (2021). *Influence occidentale et la souveraineté des Etats Africains Regard sur la R.D. Congo*. [Mémoire de Licence, Université de Kinshasa].
- Kikangala Ngoy, J. (2023). L'acteur et Le défi de l'exercice utilitaire du pouvoir en République démocratique du Congo. In *Élites et Nécessite D'en Finir avec Le Néocolonialisme*. Éditions Science au Pluriel.
- Vaïsse, M. (2012). *La Puissance ou l'Influence? La France dans le monde depuis 1958*. FAYAR, France Éditions.
- Mibanga, M.A (2026a). *Système Politique Congolais à l'épreuve de la démocratisation et de l'instauration de l'Etat de droit. Analyse sur le Développement Social de 1990-2026*. [Mémoire DES/DEA, Université de Kinshasa].
- Mibanga, M.A. (2026b). Système politique Congolais en lutte pour le redressement de la morale démocratique et de l'Etat de droit. Analyse de la manipulation et influence occidental. *Carrefour Congolais* 11(2), 62-63.

Yacine-Touré, B. (2015). *L'Afrique : L'épreuve de l'indépendance*. Open Books Edition. <https://doi.org/10.4000/books.iheid.4333>.